Abonnez-vous à DeepL Pro pour modifier ce document.
Visitez www.DeepL.com/Pro pour en savoir plus.

Appel à propositions

Projets de mise en œuvre de l'espace public | Programme à l'échelle de la ville et récupération COVID-19

Octobre 2020

CPF/1-2020/PFES-GPSP

UN HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE

APPEL À PROPOSITIONS

Projets de mise en œuvre de l'espace public | Programme à l'échelle de la ville et récupération COVID-19

Référence : CPF/1-2020/PFES-GPSP
Montant de la subvention : jusqu'à 80 000 dollars **Publié le :** 1er octobre 2020
Date et heure limites de soumission : 2 novembre 2020, 17h00, heure de l'Afrique de l'Est Adresse Réponse de la PCP par e-mail à l'attention de Christelle Lahoud et Rizwan Kasmani Adresse électronique : christelle.lahoud@un.org et Rizwan.kasmani@un.org

Instruction aux demandeurs

1. Les propositions reçues après la date limite susmentionnée ne seront pas prises en considération.
2. Les propositions et les documents d'accompagnement soumis à une adresse électronique différente ne seront pas pris en considération. Toute demande de clarification et toute correspondance doivent également être envoyées par courrier électronique.
3. Les propositions qui ne fournissent pas les informations demandées ne seront pas prises en considération.
4. La proposition du demandeur et les documents d'accompagnement doivent indiquer clairement la référence de la PCP : CFP/1-2020/PFES-GPSP
5. Tous les prix doivent être en USD
6. La langue de la proposition est l'anglais. Nous acceptons également les propositions en français et en espagnol.

Objet de l'appel à propositions

Le programme mondial d'espace public d'ONU-Habitat lance un appel à propositions (PCP) pour rechercher des partenariats dans la mise en œuvre de projets innovants dans le domaine de l'espace public en **Afghanistan, au Bangladesh, en Colombie, en Égypte, en Indonésie, en Irak, en Jordanie, au Kenya, au Kosovo, au Kirghizstan, au Liban, en Malaisie, au Mexique, en Mongolie et au Népal,**
Palestine, Pérou, Sénégal, Afrique du Sud, Syrie, Tanzanie et Vietnam. Les autorités nationales et locales ainsi que les organisations à but non lucratif sont invitées à soumettre des propositions visant à atteindre le résultat escompté suivant :

- Influencer les villes pour qu'elles reconnaissent l'importance d'un réseau et de politiques d'espace public localisés à l'échelle de la ville et pour qu'elles maximisent les zones d'espace public au niveau de la ville.
- La création, la protection, la conception et la gestion efficaces des espaces publics, en particulier dans les communautés défavorisées des villes en urbanisation rapide, en tant que conditions préalables essentielles à la réduction de la pauvreté et au respect des droits de l'homme dans les zones urbaines.
- Rétablir la confiance sur le fait d'être dehors dans les espaces urbains et publics après la pandémie COVID-19.

Les propositions doivent démontrer qu'elles contribuent au résultat suivant :

- Amélioration des politiques, plans et conceptions locaux pour des espaces publics sûrs, inclusifs et accessibles à tous, qui soutiennent des villes et des quartiers plus compacts, mieux intégrés et bien connectés, socialement inclusifs et résilients dans les villes

partenaires.

Informations clés sur le projet

- Titre du projet UN-Habitat : Projets de mise en œuvre de l'espace public | Programme à l'échelle de la ville et récupération COVID-19
- Date de début prévue : 1er mars 2021
- Durée estimée du projet en mois civils : 14 mois
- Valeur maximale proposée en dollars US : 80 000 (Quatre-vingt-mille) dollars
- Unité de l'organisation chef de file : Section Planification, finances et économie, Programme d'espace public mondial
- Pays / territoire : Afghanistan, Bangladesh, Colombie, Égypte, Indonésie, Irak, Jordanie, Kenya, Kosovo, Kirghizstan, Liban, Malaisie, Mexique, Mongolie, Népal, Palestine, Pérou, Sénégal, Afrique du Sud, Syrie, Tanzanie et Vietnam.

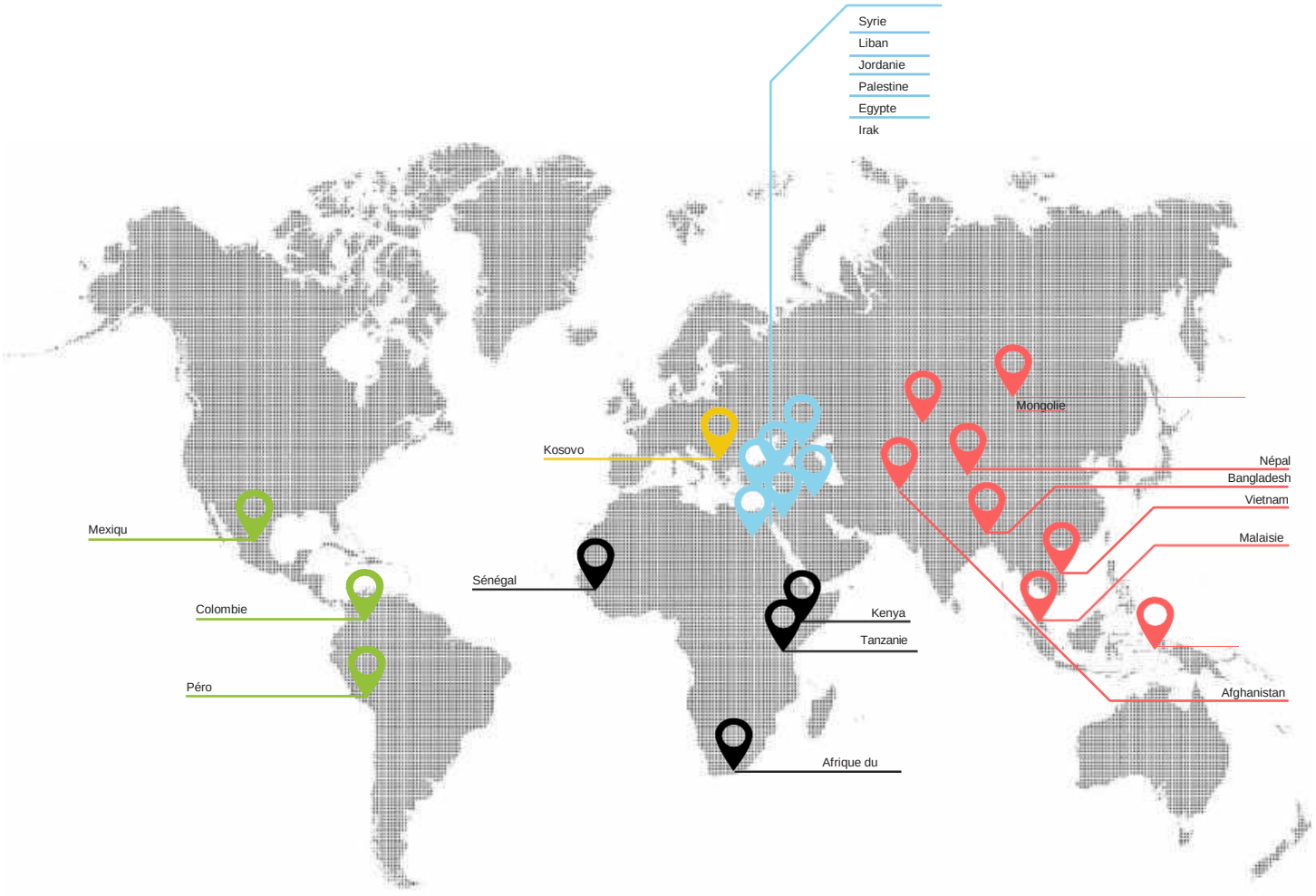

Programme mondial d'espace public

Lancé en 2012 et actuellement actif dans une quarantaine de pays, le Programme mondial d'espace public d'ONU-Habitat vise à améliorer la qualité des espaces publics dans le monde entier. Malgré une récente tendance à les négliger et à les sous-estimer, les espaces publics sont à nouveau reconnus par les villes comme un élément clé de l'inclusion et de la durabilité. ONU-Habitat adopte une définition des espaces publics comme des sites accessibles et agréables pour tous sans but lucratif et qui prennent diverses formes spatiales, y compris les parcs, les rues, les trottoirs, les marchés et les terrains de jeux. De bons espaces publics renforcent la cohésion communautaire et favorisent la santé, le bonheur et le bien-être de tous les citoyens.

Le programme aide les villes à devenir plus durables en fournissant des conseils politiques, en renforçant les capacités, en partageant les connaissances et en soutenant la régénération et l'amélioration des espaces publics. Plus concrètement, il cartographie les espaces publics et travaille avec les villes pour développer des stratégies d'espace public et des cadres de développement urbain à l'échelle de la ville. Les bonnes politiques et pratiques sont partagées par le biais de son réseau mondial d'une centaine d'organisations partenaires.

L'espace public est un ingrédient vital pour la réussite des villes. Les petits espaces publics n'ont pas de prix car ils peuvent créer un sentiment de communauté et un environnement sûr et sécurisé pour tous, y compris les hommes, les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées. Ces espaces publics contribuent à la constitution d'un capital social, encouragent le développement économique et renforcent les communautés. Avoir accès à l'espace public améliore la qualité de vie et constitue un premier pas vers l'autonomisation civique et économique et ouvre des possibilités d'engagement institutionnel et politique accru. L'espace public conduit à des environnements urbains bien entretenus, sains et sûrs, faisant de la ville un lieu de vie et de travail attrayant pour tous.

ONU-Habitat adopte une vision large de l'espace public et la définition va au-delà des espaces publics ouverts traditionnels tels que les parcs et les terrains de jeux, pour inclure également les rues, les trottoirs, les espaces communautaires, les marchés et les centres de transport public.

La Charte de l'espace public d'ONU-Habitat définit l'espace public comme suit :

> ***Les espaces publics sont tous les lieux qui appartiennent à l'État ou qui sont d'utilité publique, accessibles et utilisables par tous*** *gratuitement et sans but lucratif. Les espaces publics sont un élément clé du bien-être individuel et social, les lieux de la vie collective d'une communauté, l'expression de la diversité des*
> *leur richesse commune, naturelle et culturelle et un fondement de leur identité".*

Le Programme mondial d'espace public est mis en œuvre en collaboration avec la Fondation Bloc par Bloc et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). Dans le cadre de cette collaboration, ONU-Habitat a développé une méthodologie innovante pour la conception des espaces publics qui utilise Minecraft comme un outil participatif.

Qu'est-ce que Minecraft ?

Minecraft est l'un des jeux informatiques les plus populaires au monde, avec plus de 170 millions d'utilisateurs, mieux imaginé comme un "Lego numérique", dans lequel les joueurs construisent des structures complexes ou s'affrontent dans des compétitions conçues par la communauté. L'expérience de 109 projets dans 40 pays et territoires, y compris le Nigeria, le Kenya, l'Afrique du Sud, le Mexique, Haïti, le Népal, le Bangladesh, la Palestine, le Liban et le Kosovo montrent que Minecraft est un outil utile pour engager les communautés, en particulier les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les groupes minoritaires et les habitants des bidonvilles dans les processus de conception urbaine. Grâce à un atelier de conception participative de trois à cinq jours, ONU-Habitat et ses partenaires rassemblent les gens pour visualiser leurs idées de conception urbaine dans Minecraft et les présenter aux autorités de la ville et aux fonctionnaires locaux. Les conceptions Minecraft sont ensuite utilisées dans le cadre du processus de mise en œuvre de projets réels d'amélioration de l'espace public.

Pour en savoir plus sur Block by Block :
Visitez le site officiel : blockbyblock.org Regardez les vidéos ci-dessous :

- Introduction à l'examen bloc par bloc
- Rencontrez un dessinateur de mines : Projet de parc éthiopien

Avant

Conception de

Mise en œuvre avec la

Que recherchons-nous ?

Dans le cadre de cet appel à propositions, ONU-Habitat recherche des partenariats de mise en œuvre avec des gouvernements nationaux et locaux ainsi qu'avec des organisations à but non lucratif qui peuvent gérer et réaliser des projets novateurs de modernisation et de régénération des espaces publics au niveau des villes. Les projets démontreront que les espaces publics multifonctionnels peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier la directive SDG11.7 : "d'ici 2030, assurer un accès universel à des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles, en particulier pour les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées".

Les candidats intéressés peuvent soit proposer un projet qui démontre l'importance de l'engagement des parties prenantes, de la participation des citoyens, des évaluations, de la conception de la qualité, de la politique et de la gestion pour le développement d'un espace public multifonctionnel, soit une série de projets plus petits (environ 5 à 10) qui démontrent comment des interventions plus petites dans l'espace public peuvent avoir un impact plus important sur les quartiers et les villes.
Les candidats peuvent également soumettre des projets à petite échelle qui soutiennent la récupération de Covid-19 par la mise en œuvre d'espaces publics et la création de lieux.

Tous les projets proposés doivent également montrer comment les enfants et les jeunes ou les filles et les femmes ou les personnes âgées ou handicapées (ou tous) seront pleinement inclus dans la sélection du site, la conception, la construction et la gestion du ou des espaces publics.

Option 1 : subvention Soutenir l'approche du pays ou de la ville en matière d'espaces publics - jusqu'à 80 000 $, y compris les frais administratifs

L'espace public peut remplir son rôle de promoteur de l'équité lorsque les villes corrigent les déséquilibres de l'offre, de la distribution et de la qualité des quartiers et des établissements indifférents au sein de la ville. L'espace public permet d'accéder aux lieux clés d'une ville et de les relier entre eux, par exemple les lieux de résidence, de travail et de services, et offre une protection contre la criminalité, un abri contre le climat, un isolement de la circulation et la possibilité de se reposer, de travailler et de se rencontrer. De par sa nature multifonctionnelle et multidisciplinaire, l'espace public fonctionne également comme un
intégrateur holistique, promouvant activement des résultats plus larges tels que l'inclusion sociale, l'égalité des sexes, les services écosystémiques, la gouvernance, la santé publique, la sécurité, l'éducation, l'atténuation du changement climatique, les transports publics, l'énergie et une économie urbaine locale incluant les petites et moyennes entreprises. Le nouvel agenda urbain invite les villes et les gouvernements locaux à adopter une approche transdisciplinaire pour offrir des espaces publics inclusifs, sûrs et accessibles à tous. Une stratégie de l'espace public à l'échelle de la ville est une stratégie globale, orientée vers l'action, visant à sécuriser, planifier, mettre en œuvre et entretenir les espaces publics dans une ville ou un village.

Pour un effet positif maximal sur le quartier, les espaces publics doivent être reliés par des réseaux qui permettent aux gens de se déplacer librement et facilement. Pour ce faire, les décideurs politiques doivent adopter une vision globale de la ville et chercher à maximiser le potentiel des infrastructures existantes. Les politiques associées à une bonne planification et conception urbaines peuvent offrir une meilleure connectivité physique et sociale pour les résidents urbains. Certains avantages de l'espace public sont impossibles à obtenir par une approche de l'espace public basée sur le site. Ces interventions à petite échelle, bien qu'admirables dans leurs intentions, ne sont parfois pas suffisantes pour s'attaquer à l'énorme tâche consistant à guérir les divisions des sociétés. Il est certain que l'agrément, la propreté, la sécurité et la vitalité peuvent être étendus à de nombreux sites dans une ville, mais le simple fait de les additionner tous ne permet généralement pas d'obtenir les meilleurs résultats en matière de distribution, de connectivité, d'accessibilité du site ou de diversité des programmes. Il faut pour cela un système d'espaces publics à l'échelle de la ville qui, lorsqu'il est bien coordonné, permet d'obtenir des bénéfices supérieurs à la somme de ses parties.

L'avantage de travailler sur un programme d'espaces publics à l'échelle de la ville est la protection et la création d'un réseau d'espaces publics de haute qualité, qui, avec une distribution à l'échelle de la ville, peut aider les gouvernements à réduire les inégalités. Cependant, sans stratégie claire, il est difficile pour les gouvernements locaux de fixer des priorités, de dépenser et de planifier les ressources, de montrer la valeur de l'espace public et d'atténuer les effets négatifs des interventions sur des sites spécifiques. Les politiques et stratégies à l'échelle de la ville doivent assurer la planification, la conception et la gestion des espaces publics à différentes échelles, du site au quartier, du quartier à la ville entière et

au-delà même de la préparation fonctionnelle, une stratégie d'espace public à l'échelle de la ville est une stratégie qui prend en considération l'ensemble de la ville et où l'accent est mis sur les pauvres, la bonne gouvernance locale et l'égalité des sexes sont des fondements importants.

Le Programme mondial pour l'espace public est connu pour ses activations de parcs, ses réaménagements de rues et autres approches basées sur les sites pour l'amélioration de l'espace public urbain. Dernièrement, le programme a mis l'accent sur la nécessité d'adopter une approche de l'espace public à l'échelle de l'agglomération pour maximiser l'impact. La distribution, la connectivité, l'accessibilité des sites et la diversité des programmes nécessitent généralement une approche en réseau à l'échelle de la ville
qui est soutenue par une stratégie forte. Les propositions de projet doivent pouvoir être utilisées comme projet de démonstration pour montrer comment la conception et l'amélioration des espaces publics en collaboration peuvent être utilisées pour atteindre les objectifs de développement durable. Le but est de montrer que les projets d'espace public peuvent avoir un grand impact sur la vie urbaine en reliant ces projets à des initiatives de pays ou de villes et à des programmes plus larges.

Option 2 : subvention pour la récupération du Covid-19 par la mise en œuvre de l'espace public - jusqu'à

La pandémie de COVID-19 a radicalement changé notre relation avec nos rues, nos espaces publics et nos équipements publics. Les restrictions imposées perturbent la vie normale, bien qu'elles soient absolument nécessaires pour empêcher que les pires résultats en matière de santé publique ne se concrétisent, elles n'en ont pas moins un impact sur la qualité de vie des gens
et, de manière plus disproportionnée, de blesser les pauvres des villes, dont beaucoup ont perdu leurs moyens de subsistance, les poussant au bord du gouffre et menaçant l'économie, la sûreté et la sécurité, la paix et la stabilité. La lutte contre le coronavirus a paralysé de nombreuses villes.

L'impact de COVID-19 est le plus dévastateur dans les zones urbaines pauvres et densément peuplées, en particulier pour le milliard de personnes qui vivent dans des établissements informels et des bidonvilles dans le monde entier, en mettant l'accent sur les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes, les jeunes et les enfants ainsi que les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les migrants. Parallèlement, les ordonnances de maintien à domicile exposent les femmes, les jeunes filles et les enfants à un risque accru de violence et les empêchent d'accéder aux services de protection et aux réseaux sociaux.

Les mesures mondiales ne peuvent être généralisées et doivent plutôt être contextualisées pour s'adapter à la réalité sur le terrain. S'il n'est pas traité correctement, l'impact de COVID-19 pourrait exacerber les inégalités une fois la crise passée. L'utilisation alternative des espaces publics à des fins d'urgence et de subsistance réduirait l'impact négatif de COVID-19 sur les pauvres des zones urbaines. Comme les pauvres des villes n'ont pas de tampon financier, la nécessité de combiner la meilleure réponse sanitaire possible avec des mesures d'atténuation socio-économiques sera extrêmement aiguë dans les quartiers pauvres, les établissements informels et les bidonvilles. Le manque de résilience avant la crise et l'absence de progrès par rapport aux SDG exigent de mettre l'accent sur la planification d'une reprise rapide et le renforcement global de la résilience contre tous les risques (pandémies, chocs économiques, climat) en veillant à ne "laisser personne derrière".

Alors que les villes commencent à s'ouvrir, il est nécessaire de redonner confiance en la possibilité d'être dehors dans les espaces urbains et publics. Les espaces publics sont un atout important en temps de crise, non seulement pour la santé mentale, mais aussi pour la mise en place rapide d'installations temporaires et secondaires (par exemple pour les soins de santé, les espaces sûrs, la distribution de nourriture et de ressources et les possibilités de subsistance). À la suite de la pandémie, ONU-Habitat a aidé les autorités locales à assouplir leurs fonctions dans les espaces publics et à s'adapter continuellement à la situation. Par exemple, la transformation des petits quartiers
dans des centres de santé communautaires, offrant un espace pour les moyens de subsistance et une plate-forme de partage (reliant les lieux et les personnes).

Pour la présente proposition, les candidats peuvent demander des fonds à petite échelle (jusqu'à 25 000 $) qui soutiennent la réouverture d'espaces publics dans leurs quartiers/villes.

Principales activités e

Les partenaires de mise en œuvre entreprendront les principales activités suivantes (sans toutefois s'y limiter)

- Mise en œuvre de projets de démonstration de l'espace public qui illustrent comment l'espace public peut être conçu et améliorer l'utilisation et la qualité de vie en général ;
- Les enquêtes sur l'espace public au niveau de la ville et les évaluations spécifiques à un site ;
- Organisation de réunions et d'ateliers de renforcement des capacités sur les dispositions institutionnelles et opérationnelles visant à faciliter la planification, la fourniture et l'entretien des espaces publics ;
- Organisation d'ateliers participatifs qui traitent de la conception, le développement et l'entretien des espaces publics en utilisant Minecraft et d'autres moyens de participation ;
    - L'équipe de l'espace public d'ONU-Habitat soutiendra l'animation d'un atelier Minecraft, soit à distance, soit par un voyage officiel. ONU-Habitat couvrira les frais de voyage d'un animateur dans la ville partenaire.
- Des campagnes de communication qui soulignent le rôle important que jouent les espaces publics dans la vie des citoyens ;
- Collaboration avec des experts internationaux et locaux en planification/conception pour la production de concepts pour les sites pilotes ;
- Identification des possibilités d'extension du projet ;
- Supervision des travaux de construction d'espaces publics ;
- Développement et documentation des outils et méthodologies de l'espace public ;
- Fourniture d'une contribution en nature à ce partenariat de mise en œuvre.

Critères d'éligibilité

La réponse du demandeur doit fournir des informations et des documents complets comme indiqué ci-dessous. Le site
Les propositions qui ne remplissent pas ces critères d'éligibilité seront considérées comme non conformes.

Critères	Détails de la soumission/ documents
Statut juridique	☐ requis Certificat d'enregistrement/de ☐ constitution en société, c'est-à-dire preuve ☐ de l'enregistrement dans le pays d'origine Preuve de l'enregistrement du pays ☐ d'opération Preuve de la présence
Profil de l'organisation **et détails**	☐ opérationnelle du pays ☐ Profil d'organisation clair et structure de l'organisation indiquant : ☐ Vision, mission et objectifs de l'organisation Structure de gestion ☐ Les membres du conseil de direction et leurs désignations dûment certifiés par le secrétaire général, ou un document équivalent ☐ Preuve de l'appartenance à des associations professionnelles, le cas échéant.
Capacité financière	☐ États financiers vérifiés des sociétés (bilan et compte de résultat) et rapport des commissaires aux comptes pour les deux dernières années
Compte bancaire exclusif	☐ L'organisation est-elle disposée et en mesure d'avoir un compte bancaire séparé pour les fonds fournis par ONU-Habitat ? ☐ L'organisation doit remplir et soumettre un formulaire de déclaration du partenaire signé (en utilisant le modèle de l'annexe A)
Intégrité et gouvernance	☐ Fournir les profils du président du conseil d'administration, du chef de l'organisation et du chef des finances

Évaluation des propositions

Une procédure en deux étapes sera utilisée pour évaluer les propositions, l'évaluation de la proposition technique (comprenant la capacité technique, la capacité de gestion financière et administrative, et la proposition technique) étant effectuée avant l'ouverture et la comparaison de toute proposition financière.

La soumission par le candidat de la proposition technique et des documents d'accompagnement présentés dans le modèle de l'annexe B et de la proposition financière dans l'annexe C sera évaluée sur la base des critères ci-dessous.

Criteria Documents requis	Détails de la soumission de l'évaluation/
1. CAPACITÉ TECHNIQUE (PONDÉRATION DE LA NOTE : 20%)	
1.1. L'organisation possède-t-elle l'expérience pertinente et les antécédents avérés dans la mise en œuvre d'activités dans les domaines du projet ? A-t-elle géré dans le passé des projets d'une complexité technique et d'une taille financière similaires ? Le projet est-il lié à l'activité principale du partenaire chargé de la mise en œuvre ?	☐ Liste des projets similaires exécutés au cours des 5 dernières années (valeur, localisation, donateurs, nature des projets, stade d'exécution - achevé ou en cours). ☐ Démontrer comment les expériences des projets passés sont pertinentes dans l'exécution de la proposition actuelle Références des anciens donateurs ☐
1.2. L'organisation dispose-t-elle d'un personnel technique qualifié possédant l'expérience et les compétences techniques requises par le projet ? Quels sont la taille, le type, la qualification et le niveau d'éducation du personnel ?	☐ les CV des principaux cadres, du personnel technique et non technique qui participeront au projet ☐ De combien de personnel technique disposez-vous dans le pays concerné pour la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il une assurance raisonnable que ce personnel technique requis par le projet continuera à être disponible en fonction des besoins du projet ?
1.3. L'organisation a-t-elle un lien clair et solide avec un groupe identifiable pertinent pour la population ciblée par le projet ? A-t-elle la capacité d'avoir un impact sur la population ciblée et sur les questions traitées ? A-t-elle une forte présence sur le terrain et pour combien de temps ?	Démontrer, décrire et fournir la preuve de la présence opérationnelle locale, y compris le lien et la capacité à avoir un impact sur la population ciblée.
Dispose-t-elle de capacités suffisantes pour travailler dans les domaines/régions clés où les activités de terrain proposées seront mises en œuvre ?	☐
1.4. L'organisation dispose-t-elle d'installations physiques, d'équipements de bureau, de moyens de transport, etc. adéquats pour mettre en œuvre les activités ?	☐ Fournir l'emplacement et la liste des installations de bureau, des véhicules et du matériel de bureau disponibles localement pour mettre en œuvre le projet.
1.5. L'organisation dispose-t-elle de procédures formelles pour contrôler l'exécution du projet (par exemple, les étapes, les résultats, les dépenses...)	Fournir des politiques et des procédures formelles de suivi des projets

Critères d'évaluation	Détails de la soumission/ documents requis
2. PROPOSITION TECHNIQUE (PONDÉRATION DE LA NOTE : 50%)	
2.6. La proposition technique est solide et répond de manière adéquate aux spécifications et aux exigences. Elle est évaluée sur une base comparative en fonction des critères suivants **2.6.1.** Qualité de la proposition : Projet de démonstration d'un espace public multifonctionnel de pointe qui montre l'importance de l'engagement des parties prenantes, de la participation des citoyens, des évaluations, de la conception, de la politique et de la gestion de la qualité. OU. Portefeuille de haute qualité de 5 à 10 projets d'espace public qui démontrent comment les espaces publics peuvent améliorer la qualité de vie dans un quartier ou une ville. **2.6.2.** La propriété/le contrôle des terres est clair. **2.6.3.** Connexion du projet avec les plans ou les stratégies du gouvernement local ou national. **2.6.4.** Capacité du partenaire à mettre en œuvre les projets proposés dans le délai convenu. **2.6.5.** Impact positif du projet au-delà du ou des sites individuels, y compris pour la communauté, le quartier ou la ville. **2.6.6.** Multi-fonctionnalité du ou des projets. **2.6.7.** Inclusion des filles et des femmes, des enfants et des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées. **2.6.8.** Durabilité du projet, structure de gestion et plan de maintenance. **2.6.9.** Proposition financière, y compris les contributions de contrepartie. **2.6.10.** Lien avec des projets ou initiatives existants ou en cours. **2.6.11.** A une grande visibilité **2.6.12.** Gestion des connaissances et communication. **2.6.13.** Suivi et évaluation **2.6.14.** Le projet étant adapté pour appliquer la méthodologie Bloc par Bloc et l'utilisation de Minecraft comme un outil participatif	☐ **Document de proposition technique (annexe B) - Le demandeur doit soumettre une proposition technique en utilisant le modèle fourni à l'annexe B**

Critères d'évaluation	Détails de la soumission/ documents requis
3. CAPACITÉ DE GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE (PONDÉRATION : 10%)	
3.1. L'organisation a-t-elle été en activité pendant une période d'au moins 2 ans pour démontrer sa viabilité financière et sa pertinence ?	☐ Indiquer les années de fonctionnement ☐ États financiers pour les deux dernières années
3.2. L'organisation dispose-t-elle d'un personnel qualifié dans le domaine des finances ? Le système comptable actuel est-il informatisé et a-t-il la capacité de collecter et de fournir des rapports financiers séparés sur les activités exécutées dans le cadre de l'accord de coopération ? Dispose-t-elle de systèmes et de pratiques pour contrôler et signaler si les produits livrables et les dépenses du projet sont conformes aux délais et au budget convenus ? A-t-il mis en place une séparation minimale des tâches (séparation entre la gestion de projet, les finances/comptabilité et le bureau exécutif)	☐ ☐ CV des principaux membres du personnel financier et comptable Description et caractéristiques et contrôles clés du système ☐ comptable utilisé Structure de l'organisation/ Organigramme ☐
3.3. L'organisation a-t-elle la capacité de se procurer des biens et des services sur une base transparente et concurrentielle ? (si applicable) vérifier que l'unité de passation de marchés dispose d'un personnel expérimenté	Copies des politiques et procédures de passation de marchés. Les procédures doivent montrer comment vous vous procurez des produits au niveau local et international. ☐
3.4. L'organisation dispose-t-elle de procédures et de contrôles formels pour atténuer la fraude, tels que des signatures multiples sur les comptes bancaires, le signalement et la poursuite des cas de fraude ?	Décrire les contrôles anti-fraude et fournir des procédures formelles ☐
3.5. L'organisation a-t-elle la capacité de fournir du personnel en nature, des ressources financières en tant que partenaire d'exécution de l'ONU-Habitat dans ce projet ? Veuillez donner des détails sur la nature et l'importance de la contribution.	Décrivez la nature et la valeur de la contribution (en nature ou en espèces). **Le demandeur doit soumettre sa proposition de contribution en nature selon le modèle fourni à l'annexe C** ☐
4. PROPOSITION FINANCIÈRE (PONDÉRATION DE LA NOTE : 20%)	
4.1. Le budget de chaque composante de l'activité doit-il être exécuté par le partenaire chargé de la mise en œuvre ? (i) rentable (c'est-à-dire que le coût doit être économique et estimé avec prudence afin d'éviter toute sous-estimation ou surestimation) (ii) justifiable/bien soutenu et (iii) précis et complet	Proposition de budget (annexe C) - **Le demandeur doit soumettre une proposition de budget selon le modèle fourni à l'annexe C**

Le présent appel à propositions n'implique aucun engagement de la part d'ONU-Habitat, ni financier, ni **sinon.**
ONU-Habitat se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie des propositions

sans avoir l'obligation d'informer le(s) candidat(s) concerné(s) des motifs.

Pour plus d'informations, contactez : Christelle Lahoud
Responsable de la gestion des programmes
Programme mondial d'espace public d'ONU-Habitat
Section Finances et économie de la planification, Direction des pratiques urbaines
christelle.lahoud@un.org

Des mises à jour régulières sur les travaux d'ONU-Habitat sont disponibles sur www.unhabitat.org

UN HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS
P.O. Box 30030, Nairobi 00100,
Kenya www.unhabitat.org